




**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120529-21076-DE-1-1_0
Date de signature : 31/05/12
Date de réception : jeudi 31 mai 2012
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2012.601**

Séance publique du

29 mai 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR LES ASSOCIATIONS LIÉES AU HANDICAP - ANNÉE 2012**

Le 29/05/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/05/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Mlle Odile BARBAT-BLANC à M. Yannick DECARA, Mme Danièle BRUNET à M. Alexandre GALLESE, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER, M. Victor TONIN à M. Francis TAULAN

**Excusés sans pouvoir :**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Marie José VALETA

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gérard GERACI donne lecture du rapport ci-joint.



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE  
D.G.A.S Qualité de Vie  
Mission Petite Enfance et Solidarités

RAPPORT POUR  
LE **CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 29/05/12

-----  
**RAPPORTEUR** : M. Gérard GERACI

**Politique Publique** : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

**OBJET** : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR LES ASSOCIATIONS LIÉES AU HANDICAP - ANNÉE 2012

- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre du soutien apporté aux personnes en situation de handicap par les différents clubs et associations, la Ville d'Aix-en-Provence apporte sa contribution sous forme de subventions de fonctionnement.

Ces dotations participent à la continuité des actions menées tout au long de l'année.

Afin de maintenir ces activités, je vous propose d'octroyer à chaque association ou club listé en annexe les subventions mentionnées.

Les propositions correspondantes ont été validées le 11 avril 2012.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à ces associations les subventions de fonctionnement ou exceptionnelles pour l'année 2012, telles que présentées dans le tableau ci-après,

- **DIRE** que la dépense correspondante d'un montant de **10 180,00 € (Dix mille cent quatre-vingts euros)** sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire **92521 6574 1777 (Aide sociale aux personnes handicapées adultes)** qui présente les disponibilités suffisantes.

**2012.601 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR LES ASSOCIATIONS LIÉES AU HANDICAP - ANNÉE 2012**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 41</b>
<b>Présents</b>	<b>: 36</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 41</b>
<b>Pour</b>	<b>: 41</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 31/05/2012  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

Direction Générale Adjointe des Services  
 Qualité de Vie  
 Mission Petite Enfance et Solidarités  
 Solidarités Handicap

**AIDE SOCIALE AUX PERSONNES HANDICAPEES ADULTES  
 ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2012**

Ligne budgétaire : 92521 6574 1777

**Disponibilité : 61 900,00 €**

N° Tiers	Noms Associations	2010	2011	2012 (proposition)	Convention	OBJET
42129	3A – Animation Activités Adaptées	2 895,00 €	2 900,00 €	<b>2 900,00 €</b>	Néant	A pour but la pratique physique et de bien être afin de favoriser auprès de tous les publics, l'épanouissement de chacun (enfants, adultes valides, personnes handicapées, personnes âgées) et dans tous les milieux sociaux.
47137	A.P.A.R Association Prévention Autisme recherche	800,00 €	800,00 €	<b>800,00 €</b>	Néant	Aide aux jeunes autistes et à leur famille par le biais de la formation, de l'intégration et de la création de services adaptés.
26593	Aix Handisport	1 220,00 €	1 220,00 €	<b>1 200,00 €</b>	Néant	Offrir aux personnes handicapées (et valides), la possibilité de pratiquer des activités sportives de plein air.
10385	Club Handisport Aixois	1 980,00 €	1 980,00 €	<b>1 980,00 €</b>	Néant	Développer et favoriser les APS, la compétition et les loisirs chez les personnes handicapées physiques et sensoriels.
66595	Handy Flying	1 000,00 €	1 000,00 €	<b>1 000,00 €</b>	Néant	Baptême de l'air aux personnes handicapées et formation des pilotes handicapés des membres inférieurs.
31789	Union provençale des aveugles – Les Cannes Blanches	1 500,00 €	1 500,00 €	<b>1 500,00 €</b>	Néant	Aide et entraide sous toutes les formes aux victimes de la cécité jeunes ou âgées.
9235	AFM – Association française contre les Myopathies	800,00 €	800,00 €	<b>800,00 €</b>	Néant	Promouvoir recherche et sensibilisation sur les dystrophies musculaires
	<b>TOTAL</b>	<b>10 195,00 €</b>	<b>10 200,00 €</b>	<b>10 180,00 €</b>		